



SAISON 2022 / 2023



SAMEDI 24 JUIN 2023

N° 44



BEAU SUCCES POPULAIRE POUR NOS FINALES DE COUPES DE LA LOIRE SENIORS.

Dimanche 18 juin à L'Étrat, plus de 2000 spectateurs ont assisté à des VICTOIRES retentissantes.

- VICTOIRE pour les équipes de bénévoles du DISTRICT et de L'ETRAT-LA TOUR dans l'organisation des trois finales seniors.



- VICTOIRE de ROANNE FOOT 42 face à L'ETRAT-LA TOUR en coupe VALEYRE-LÉGER.



- VICTOIRE des féminines de l'ASSE devant SORBIERS-LA TALAUDIÈRE.



- VICTOIRE de l'équipe seniors de SAINT-GALMIER-CHAMBOEUF opposée à l'U.S. CHAVANAY à l'issue d'une finale d'une haute intensité.



AVEC LES CLUBS POUR LES CLUBS



PÔLE ADMINISTRATIF

SECRETARIAT GENERAL

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.70

Réunion du 19 Juin 2023

REMERCIEMENTS

Remerciements aux élus présents pour les finales départementales de la Coupe de la Loire Séniors (féminines & masculins) et Valeyre-Léger.

Remerciements à la municipalité de l'Etrat LA TOUR pour le prêt de ses installations sportives.

Remerciements au club de l'ETRAT LA TOUR SPORTIF pour l'organisation de cet évènement tant attendu par tous les protagonistes du football, afin de pouvoir annoncer le clap de fin de la saison 2022-2023, avant les vacances bien mérités.

Remerciements à tous les bénévoles, volontaires, indispensables au football amateur, car sans eux rien ne serait possible.

Enfin, c'est l'occasion de montrer aux partenaires Crédit Agricole – Intersport la justification de leurs soutiens au district de la Loire de Football.

RESULTAT DES COUPES

Coupe Valeyre-Léger

ETRAT LA TOUR (D1) / ROANNAIS FOOT 42 (0 - 0) – 1 tir au but à 3

Coupe de la Loire féminines

SORBIERS LA TALAUDIERE (R2) / SE ASSE (R1) (0 - 1)

Coupe de la Loire séniors

SAINT GALMIER CHAMBOEUF (R3) / CHAVANAY (R2) (4 - 2)

WEBINAIRE

FFF

Webinaire le mardi 20 juin 2023 de 18h00 à 19h00, le dernier de la saison !

Les nouvelles technologies et l'intelligence artificielle au service du football.

L'accroche : Les récents développements en matière de nouvelles technologies et d'outils d'intelligence artificielle ont été les piliers de changements majeurs dans notre société.

Mais comment peut-on les utiliser et quels outils existent pour aider notre quotidien dans le football amateur (analyse de la performance, tâches quotidiennes...) ?

Lien d'inscription : <https://qlic.it/1246007>

Lien de connexion : https://teams.microsoft.com/l/meetupjoin/19%3ameeting_NWl3NGJmNDEtZDljMC00NDU3LTNmOTctNmNkNWVhMjlkZTcy%40thread.v2/0?context=%7B%22Tid%22%3A%22a390e19c-4bf2-4882-ad15-49f536afac31%22%2C%22Oid%22%3A%223f7d387f-ef58-4fa6-a335-ee7bf9f85bf6%22%2C%22IsBroadcastMeeting%22%3Atrue%2C%22role%22%3A%22a%22%22%7D&btype=a&role=a

SPORT-SANTE

CDOS-LOIRE

ACTIVITE PHYSIQUE AUTREMENT

Les maisons Sport Santé sont soucieuses du "bien vieillir" des aînés, des personnes en situation de handicap ainsi que des personnes souffrant d'ALD.

Nous sommes en relation avec les ministères : de l'Autonomie, du Handicap et des Sports.

Sur les conseils de ces ministères, il nous a été demandé de nous mettre en relation avec vous.



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON **2022 / 2023**

PV N°44 DU SAMEDI 24/06/2023

Nous aimerions prendre quelques instants de votre précieux temps pour vous présenter notre concept unique en France.

Silver Form Développement propose un parcours isocinétique, adapté au plus grand nombre, qui démocratise l'accès aux bienfaits du sport assisté.

Les personnes peuvent pratiquer une activité physique adaptée autrement et sécurisée, et ainsi, palier à la perte d'autonomie et prévenir les chutes.

Ci-dessous, différents liens :

SILVER FORM – L'activité physique autrement ! (silver-form.com)

Témoignage de Monsieur Jules Ribstein – ParaTriathlète : <https://fb.watch/i8JbpyOc-l/>

Lien du site : <https://www.silver-form.com>

Contact :

Marine BELAN / m.belan@silverform-dev.fr / Tél : 05 35 38 30 72

SECRETARIAT GENERAL

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.90

Réunion du 19 juin 2023

REUNION ANNUELLE DE LA DELEGATION

La **réunion annuelle de la Délégation du Roannais** aura lieu le **vendredi 23 juin, salle du Cosec, centre omnisport Paul Déroches, rue Pablo Néruda, à Mably.**

18h30 : remise des dossiers et pointage des clubs.

19h : début de la réunion.

RELEVÉ DE TRESORERIE

Le dernier relevé pour la saison 2022 – 2023, de la Délégation du Roannais a été établi : vous trouverez le solde de votre compte sur « Footclubs », dans :

« Organisation »,

« Etat du Compte »,

« Délégation du Roannais », PAYER le montant indiqué dans la colonne « solde en comptabilité ».

Pour voir le détail de la somme à payer : CLIQUER sur le montant.

Règlement par chèque à la Délégation pour le **26 JUIN 2023** : **tous les comptes clubs doivent être soldés en fin de saison.**

Ou règlement lors de la réunion de vendredi soir.

Par avance, merci de votre règlement.

VALIDATION DES TROIS MEMBRES DU BUREAU

Actuellement, vous constatez peut-être dans **FOOTCLUBS** que vos demandes de licences sont en **attente de validation** par la Ligue. Ceci est lié au fait que les licences des **3 membres du Bureau (Président, Secrétaire Général et Trésorier)** de votre club n'ont pas encore été demandées et **validées**.

Pour rappel,

Comme indiqué dans le menu Organisation / Membres du club sur **FOOTCLUBS**, la validation des licences du club sont bloquées tant que les licences des **3 membres du Bureau sont non validées**.

Renseigner les membres du Bureau n'est pas suffisant pour permettre à la Ligue de valider les demandes de licences d'un club !

En effet,

L'article **30-1** des Règlements Généraux de la F.F.F. précise qu'un **club doit posséder à minima une licence pour ses : Président, Secrétaire Général et Trésorier.**



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON **2022 / 2023**

PV N°44 DU SAMEDI 24/06/2023

Par conséquent,

Si vous souhaitez que vos demandes de licences puissent être traitées par la Ligue, merci de transmettre dès que possible les demandes de licences des **3 membres du Bureau** cités ci-dessus que vous avez validés dans FOOTCLUBS : (Menu : Organisation / Membres du club).

RECOMMANDATION AUX CLUBS

Tablette SAMSUNG

Pour l'installation de l'application FMI, consulter le **PV SECRETARIAT GENERAL** du **DISTRICT DE LA LOIRE n° 35** du **SAME-DI 22 AVRIL**.

DEVENIR ARBITRE

Un nouvel examen de recrutement d'arbitres de District (jeunes et seniors) aura lieu courant octobre, secteur de Roanne. N'attendez pas : si dans vos clubs ou dans votre entourage, vous avez des joueurs (ou non joueurs) intéressés par cette fonction.

PÔLE RÉGLEMENTAIRE

Marc MORETON

Tél : 07.61.54.07.65

RÈGLEMENTS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.79

Réunion du 19/06/2023

Présidente de séance : Mme Claudette JEANPIERRE

Présents : Mme JEANPIERRE - Mrs DURIEUX - GUIOTTO - SIDONI

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes,

AVIS AUX CLUBS

Nous demandons aux clubs lors de la formulation des réserves de bien vouloir respecter strictement la conformité des textes concernant les articles des Règlements Sportifs du District, Ligue et FFF. Art 35 du DL et 142,145 et 187 de la FFF.

Cette demande est nécessaire pour que la Commission des Règlements puisse prendre sereinement les décisions et respecter l'éthique de nos différentes compétitions, afin d'éviter toute jurisprudence.

COURRIER CLUB PAR MESSAGERIE

Pour toute demande par messagerie électronique, applicable des articles 186-1 ; 187-2 (section 2 – réclamations) et de l'article 190-1 (section 3 – Appels) des règlements généraux de la FFF.

RECEPTIONS DOSSIERS FORFAIT

Affaire N°292 Dossier transmis par la commission féminine U13 D2

DECISIONS

FORFAIT SIMPLE

***N°292 rencontre n°25786344 du 20/05/2023 U13 féminine D2 Journée 4**



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON **2022 / 2023**

PV N°44 DU SAMEDI 24/06/2023

Match perdu par forfait avec – 1 point au classement à RIVE DE GIER pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (SORBIERS TALAUDIERE) sur le score de 3(trois) buts à 0(zéro) : art.23.3.2 des règlements du District. Club amendé RIVE DE GIER 30€

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel, devant la commission d'appel compétente dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 36.4 des règlements Sportifs du District de la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF.

La Présidente de séance
Claudette JEANPIERRE

Le Secrétaire
Serafino SIDONI

RÈGLEMENTS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.93

Réunion du 19 juin 2023

Responsable : M. Didier ROTA
Membre : M. Jean Paul CROS

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et, compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes.
Pour toute demande sur messagerie électronique, seule celle provenant de l'adresse officielle du club déclarée sur « Footclubs » sera prise en compte.

RECEPTION DOSSIER

Affaire n°31 – Dossier transmis par la Commission Seniors Coupe « Intersport » D3/D4

N°528350 ST DENIS DE CABANNE 1 contre N°550398 ROANNE MAYOTTE 1

Match n°25841412 du 11/06/23

Dirigeant en état de suspension du club de ROANNE MAYOTTE

Après vérification, la Commission des Règlements constate que le dirigeant, **M. SOUDJAY Soulaïmana**, licence n°2545167015, du club de ROANNE MAYOTTE, était suspendu le jour de la rencontre et ne pouvait participer à celle-ci. (Art.150- 187- 226- de la FFF et Art 66 et 66 bis des règlements sportifs du District).

DECISION

Evocation des services administratifs

Suite à l'évocation des services administratifs, la CR constate que le dirigeant, **M. SOUDJAY Soulaïmana**, licence n°2545167015, du club de ROANNE MAYOTTE, était en état de suspension à la date de la rencontre (art.35.7 évocation des règlements sportifs du District).

Courrier envoyé par mail le 12/06/23 au club de ROANNE MAYOTTE pour demande d'explications.

En conséquence, la CR décide :

Le club de ROANNE MAYOTTE est amendé de la somme de 50 € pour avoir fait participer un dirigeant suspendu à une rencontre officielle.

La Commission des Règlements dit que le dirigeant, **M. SOUDJAY Soulaïmana**, licence n°2545167015, est libéré de la suspension d'un match vis-à-vis de son équipe, mais lui inflige une suspension d'un match ferme avec prise d'effet au 26/06/23. Amende (33 €) pour avoir participé à une rencontre officielle en état de suspension (Art 226.4 des RG de la FFF).

Considérant que le dirigeant, M. SOUDJAY Soulaïmana, n'a pas participé à la rencontre en tant que joueur.
Considérant que la participation n'a pas influencé le résultat du match.

La C.R. décide : résultat acquis sur le terrain.

Les frais de dossier sont imputés à ROANNE MAYOTTE, soit 40 €.
Dossier transmis à la Commission Seniors pour homologation.



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON **2022 / 2023**

PV N°44 DU SAMEDI 24/06/2023

RAPPEL AUX CLUBS

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier afin d'éviter la perte du match par pénalité (art. 37 des RS du District).

Pour éditer une feuille de match papier vierge : site LAuRAFoot, Documents, Documents utiles, Compétitions, Feuille de match de secours.

AVIS AUX CLUBS

Nous demandons aux clubs lors de la formulation des réserves de bien vouloir respecter strictement la conformité des textes concernant les articles des Règlements Sportifs du District, Ligue et FFF.

Cette demande est nécessaire pour que la Commission des Règlements puisse prendre sereinement les décisions et respecter l'éthique de nos différentes compétitions, afin d'éviter toute jurisprudence.

COURRIER CLUB PAR MESSAGERIE

Pour toute demande par messagerie électronique, application des articles 186-1 ; 187-2 (section 2 – Réclamations) et de l'article 190-1 (section 3 – Appels) des règlements généraux de la FFF.

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel compétente, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 36.4 des Règlements Sportifs du District de la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF.

PÔLE CLUBS ET DEVELOPPEMENT

Michel BARSOTTI

Tél : 06.74.09.64.01

PREVENTION

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.89

Réunion du 19 Juin 2023

Responsable : Charly PANTANO 06 48 42 18 20

Membre : Patrick GADEYNE 0673407582 ou 0975662633

A L'ATTENTION DES CLUBS

Nous sommes à la recherche de délégués officiels pour notre District pour la prochaine saison 2023 -2024, **toute personne intéressée peut prendre contact avec la Commission Prévention ou Délégués aux arbitres.**

Vous avez la possibilité d'envoyer votre candidature par mail au District de La Loire.

Arbitre en fin de carrière, dirigeant(e)s, éducateurs, éducatrices vous pouvez postuler.

PÔLE SPORTIF

Michel BARSOTTI

Tél : 06.74.09.64.01



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON **2022 / 2023**

PV N°44 DU SAMEDI 24/06/2023

SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

Réunion du 19 Juin 2023

Président : Mr. BOUGUERRA Momo : 06 79 86 22 79

Présents : Mr CHEUCLE Christian : 06 23 01 02 81

Mr GRAND René : 06 10 65 33 90

REMERCIEMENTS

La commission seniors remercie le club de L'ETRAT LA TOUR pour l'excellente organisation des finales seniors qui se sont déroulées le dimanche 18 juin 2023.

NOTE IMPORTANTE AUX CLUBS - ENGAGEMENTS 2023 / 2024

Les engagements sont disponibles sur foot club et afin de préparer la saison prochaine, les clubs sont priés dès à présent de s'engager pour le championnat senior sur Foot Club.

Les pré-engagements ont été fait en fonction des éléments connus au 19 juin 2023.

La commission seniors demande aux clubs de s'engager sous réserve de la validation des montées et descentes définit par la commission des règlements.

La date limite pour les engagements des équipes de D1, D2 et D3 est fixée **au 09 juillet 2023 minuit**.

La date limite pour les engagements des équipes de D4 et D5 est fixée **au 16 juillet 2023 minuit**.

Coupes :

La date limite pour les engagements de la Coupe de la Loire est fixée **au 16 juillet 2023 minuit**.

La date limite pour les engagements de la Coupe Valeyre / Léger sera disponible **à partir du 03 juillet 2023** suivant les votes de l'assemblée générale.

COURRIERS RECUS

US VILLARS : concerne votre demande du 14 juin 2023. Lu et noté

AS PORTUGAIS DE STE : concerne votre demande du 14 juin 2023. Lu et noté

FC BONSON ST CYPRIEN : concerne votre mail du 15 juin 2023. Nécessaire fait

SORBIERS GRAND QUARTIER : concerne votre forfait en D5 poule F. Transmis aux règlements

AS PORTUGAIS : concerne l'homologation de votre tournoi seniors du 18 juin 2023. Nécessaire fait

OLYMPQUE GRAND QUARTIER : concerne votre recommandé du 14 juin 2023. Lu et noté.

AS STE CROIX PAVEZIN : concerne votre demande pour la saison prochaine

INFO CLUBS DE D3

Les poules de D3 se font par tirage au sort (article 24.8 du règlement sportif).

MONTEES ET DESCENTES

MONTEES SAISON 2023 - 2024

Montée de D1 en R3 : L'Etrat la Tour 2 - Pays Coise 1 - Roanne Foot 42 2.

Montée de D2 en D1 : St Just St Rambert 1 - Chateauneuf 1 - Ht Pilat Interfoot 1 - St Galmier Chamboeuf 2.

Montée de D3 en D2 : Es Montrond 1 - Toranche 1 - St Denis Cabanne 1 - Rhins Trambouze 1 - St Chamond Feu Vert 1 -



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON **2022 / 2023**

PV N°44 DU SAMEDI 24/06/2023

Firminy Intersport 2 - PSM 1 - ASA Chambon 2 ou St Férréol As 1.

Montée de D4 en D3 : Belette Fc 1 - Roanne Matel 1 - Filerin Us 1 - Villers As 1 - St Germain Laval 1 - Astrée As 1 - Bonson St Cyprien Fc 1 - Champdieu Marcilly 2 - ABH Fc 1 - St Priest / Jarez 2 - Portugais St Etienne Se 1 - St Jean Bonnefond Es 1.

Montée de D5 en D4 : Chambéon Magneux 3 - Cleppé Poncins 2 - Olympique Terrennoirre 1 - Bonson St Cyprien Fc 2 - La Chamierie As 1 - Fc St Etienne 2 - Roanne Matel 2 - Villers 2 - St Foy St Sulpice 1 - St Germain Laval 2 - Goal Foot 2.

DESCENTES SAISON 2023 - 2024

Descente de R 3 en D 1 : AS Parc Roanne 1.

Descente de D 1 en D 2 : La Fouillouse 1 - JS Cellieu 1.

Descente de D 2 en D 3 : Savigneux Montbrison 2 - Veauche Es 2 - Montagne du Matin 1 - Riorges Fc 1 - Boisset Chalain 1 - Ric Montcel 2 - Commelle Fc 1.

Descente de D 3 en D 4 : Parigny St Cyr 1 - Lignon Fc 2 - Ecotay moingt Us 2 - Montagny Fc 1 - Riorges Fc 2 - Moulin Chérier 1 - St Charles Vigilante Se 1 - Chambon Dervaux 2 - Sury le Comtal 1 (forfait général) - Aveizieux As 1 - St Christo Marcenod 2 - Olympique St Etienne.

Descente de D 4 en D 5 : Riorge Fc 3 (forfait général) - Villerest Us 1 (forfait général) - Cezay Cls 1 (forfait général) - Savigneux Montbrison 3 (forfait général) - Roche St Genest 3 (forfait général) - La Fouillouse Us 3 (forfait général) - Villars Us 3 (forfait général).

La présente parution est donnée sous réserve de modifications qui pourraient y être apportées suivant les décisions pouvant intervenir ou des procédures en cours auprès des différentes commissions.

SENIORS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

Réunion du 19 juin 2023

Responsable : M. Alain CABERLON

Membres : MM. André MAGNIN – Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

COURRIER REÇU

- Bonson St Cyprien du 14/06/23, concerne la saison prochaine : lu et noté.

MONTEES EN DIVISION SUPERIEURE

- D3 en D2

Montrond 1 – Toranche 1- St Denis de Cabanne 1 – Rhins Trambouze 1

- D4 en D3

Belette 1 – Roanne Matel 1 – Filerin 1 – Villers 1 – St Germain Laval 1 – Astrée 1

- D5 en D4

Roanne Matel 2 – Villers 2 – Ste Foy St Sulpice 1 – St Germain Laval 2 – Goal Foot 2



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON **2022 / 2023**

PV N°44 DU SAMEDI 24/06/2023

DESCENTES EN DIVISION INFERIEURE

- D3 en D4

Parigny St Cyr 1 – Entente Lignon 2 – Ecotay Moingt 2 – Montagny 1 – Riorges 2 – Moulin Cherier 1

- D4 en D5

Riorges 3 – Villerest 2 – Cezay 1

JEUNES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.87

Réunion du 19 Juin 2023

Président : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01

Membres :

Secrétaire : Gérard D'ANGELO - 06 15 97 16 67

Secrétaire Adjointe : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90

Courrier : Michel RIBIER - 04 77 92 28 87

Coupes Jeunes : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01

Coupe Pitch : Toufik OUAAMARI - 06 01 13 27 19

U13 : Toufik OUAAMARI - 06 01 13 27 19

U18, U15 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01

U 7 : Georges FORTI - 07 86 52 11 34

U9 / U11 : Alain CERRUTTI : 06 79 86 98 88 (après 18h)

U9 / U11 : Anthony CORDOVA 07 81 09 81 28

Jeunes Pousses : Thomas BESSON : 06 61 62 95 43

COURRIERS RECUS DES CLUBS

Es Doizieux Ter. Football : demande de renseignements U18, lu et noté

Gj Loire Forez Football : engagement U15 D2, lu et noté

Forez Donzy Fc : engagements U13, lu et noté

Fc Loire Sornin : engagement U18, lu et noté

Fc Commelle Vernay : engagement U15 D2, lu et noté

INFORMATIONS AUX CLUBS

INFORMATION IMPORTANTE

Pour toute demande de modification de match (date, terrain, horaire), veuillez noter sur votre mail le numéro du match concerné ainsi que le numéro du terrain, afin de faciliter la modification et **en objet la catégorie concernée** ainsi que la Poule (U13 U15 U18 U7 U9 U11).

ENVOI DES MAILS

Il est demandé aux clubs de bien vouloir vérifier en envoyant un mail, que celui-ci n'a pas déjà été envoyé, cela dans un souci d'éviter des impressions multiples.

RESPONSABLES DES CATEGORIES

Des changements de responsables de catégories sont intervenues dans la commission Jeunes. Nous vous demandons de bien vouloir vérifier le nom de la personne à qui vous adressez vos mails

INFORMATIONS U14 / U15 / U17 / U18 - COUPES

La commission des jeunes recherche 2 voire 3 membres pour la saison 2023/2024.

Toutes les personnes intéressées peuvent prendre contact avec Charles Boulogne au 0681761001 qui vous renseignera sur les besoins et vous orientera ensuite vers monsieur le Président pour validation. A signaler que le principal du travail peut se faire chez soi. Une présence au district n'est pas systématique.



U18

Pour la D1

Montée en U20 R2 = Commelle

Montée en U18 R2 = St Paul/Jarez

Maintien D1 (8) = Commelle, Villars, Veauche 2, St Chamond Foot, Firminy, Feurs, St Etienne O. 2, Sorbiers la Talaudière.

Descente D2 (5) = St Galmier Chambœuf, L'Etrat le Tour 2, Cellieu, Essor, La Fouillouse.

Pour la D2

Montée en D1 (4) = - Savigneux Montbrison 2 et Ondaine pour la poule A.

- Sury le Comtal et Riorges pour la poule B.

Maintien en D2 (15) = - Rive de Gier, Pays de Coise, St Priest/Jarez, Ht Pilat, St Christo, La Rivière, Chambon Dervaux pour la poule A.

- Loire Sornin, Loire Forez, Ecotay Moingt, Roanne Parc, St Just St Rambert, Montagne du matin, Anzieux, Goal Foot* pour la poule B.

Descente en D3 phase 1 (5) = - ABH*, St Romain le Puy et Sorbiers la Talaudière 2 pour la poule A.

- Côte Chaude et Avenir Côte pour la poule B.

* Il y a 5 descentes de D2 en D3, donc les 10èmes de chaque poule ont été départagés suivant l'article 24-6 des règlements généraux du district (page 7). Goal Foot obtient 6 points avec 1 victoire, 3 nuls et 4 défaites. Abh obtient 4 points pour 1 victoire, 1 nul et 6 défaites.

Pour la D 3

Montées en D2 (4) = - St Paul/Jarez 2 pour la poule A.

- Roche St Genest 2 pour la poule B.

- Entente Lignon Couzan pour la poule C.

- R.F. 42 3 pour la poule D.

La constitution des poules vous sera communiquée après la date limite du 31 juillet.

U17

Inscription jusqu'au 31 juillet, ensuite nous vous communiquerons les poules D1 et D2.

U15

Pour la D1

Montée en U16 R2 = St Paul/Jarez

Montée en U15 R2 = Rive de Gier

Maintien D1 (8) = R.F. 42 2, St Paul/Jarez, St Chamond, Andrézieux 2, St Galmier Chambœuf, Le Coteau, Ecotay Moingt, Feurs.

Descente D2 (4) = Ondaine, Sury le Comtal, Villars et L'Etrat 2

Pour la D2

Montée en D1 (4) = - Ht Pilat et St Christo/Jarez pour la poule A.

- St Just St Rambert et Riorges pour la poule B.

Maintien en D2 (16) = - O. Montcel, Cellieu, Roche St Genest, Côte Chaude, Pays de Coise, La Rivière, Ent Fcl/Ussf, St Charles la Vigilante pour la poule A.

- Bords de Loire, Bois noirs, Anzieux, Entente Lignon Couzan, Veauche 2, Montagne du matin, Loire Sornin, ABH pour la poule B.

Descente en D3 phase 1 (4) = - St Etienne O. 2 et Montreynaud pour la poule A.

- Goal Foot et Loire Forez pour la poule B.

Pour la D 3

Montées en D2 (4) = - St Paul/Jarez 2 pour la poule A.

- La Fouillouse pour la poule B.

- R.F. 3 pour la poule C.

- Filerin pour la poule D.

La constitution des poules vous sera communiquée après la date limite du 31 juillet.

U14

F.C. St Paul/Jarez, Rive de Gier, St Chamond foot, St Chamond Feu vert, Ht Pilat, Grand-Croix Lorette, Côte Chaude, RF 42, Chambon Dervaux, St Just St Rambert, Sorbiers la Talaudière, Veauche, Firminy et Roche St Genest ont manifesté le souhait de



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON **2022 / 2023**

PV N°44 DU SAMEDI 24/06/2023

participer lors de la tournée de secteur ou par mail.

Soit 14 équipes intéressées par ce championnat, nous n'irons pas au-delà de 12 clubs sauf si beaucoup d'engagements, le critère de choix se fera suivant celui défini par les techniciens.

L'inscription officielle sur Footclub se fera jusqu'au 31 juillet (date limite d'engagement) et les clubs devront avoir au minimum 8 licences U14 validées pour participer à ce championnat.

INFORMATIONS U9 / U11

Les responsables des plateaux U9 et U11 vous souhaitent de bonnes vacances et vous donnent rendez-vous en septembre, pour une nouvelle saison.

JEUNES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.94

Réunion du 19 juin 2023

Responsable Commission : M. Paul BRIDEAU : 06-26-29-49-27

Membres : MM. Jean-Luc AUGEREAU : 06-65-24-14-40 - Jean-Louis MICHEL : 06-79-04-61-39

COURRIERS RECUS

Avenir Côte : courrier de motivation pour U18 et U15 : noté.

Commelle : candidature pour montée éventuelle des U15 : noté.

Forez Donzy : demande pour engagement des U13 sur le secteur roannais : noté.

Loire Sornin : candidature pour montée éventuelle des U18 : noté.

MONTEES – DESCENTES

Voici les propositions de montées et de descentes qui seront officielles après la validation par la Commission des Règlements.

U18

D1

Montée en U20 R2 : Commelle

Montée en U18 R2 : St Paul en Jarez

Maintien en D1 (8) : Commelle, Villars, Veauche 2, St Chamond, Firminy, GJ Feurs Forez Donzy, Olympique St Etienne, Sorbiers Talaudière.

Descentes en D2 (5) : St Galmier Chamboeuf, Etrat La Tour 2, Cellieu, Essor, La Fouillouse.

D2

Montées en D1 (4) : Savigneux Montbrison 2, Oc. Ondaine, Sury le Comtal, Riorges.

Maintien en D2 (15) : Rive de Gier, Pays de Coise, St Priest en Jarez, Haut Pilat, St Christo Marcenod, Se. La Rivière, Chambon Feugerolles Dervaux ; Loire Sornin, Loire Forez, Ecotay Moingt, Roanne Parc, St Just St Rambert, Montagnes du Matin, Anzieux, Goal Foot.

Descentes en D3 phase 1 (5) : Abh, St Romain le Puy, Sorbiers Talaudière 2, Se. Côte Chaude, Avenir Côte.

Comme il y a 5 descentes de D2 en D3, les 10^{èmes} de chaque poule ont été départagés suivant l'article 24-6 des règlements généraux du District (page 7). Goal Foot obtient 6 points (1 V, 3 N, 4 D), tandis qu'Abh obtient 4 points (1 V, 1 N, 6 D).

D3

Montées en D2 (4) : St Paul en Jarez 2, Roche St Genest 2, Entente Lignon Couzan, Roannais Foot 42 (3).

La constitution des poules vous sera communiquée après la date limite des engagements au 31 juillet.

U15

D1

Montée en U16 R2 : St Paul en Jarez

Montée en U15 R2 : Rive de Gier

Maintien en D1 (8) : Roannais Foot 42 (2), St Paul en Jarez, St Chamond, Andrézieux Bouthéon 2, St Galmier Chamboeuf, Le Co-teau, Ecotay Moingt, Feurs Forez Donzy 2.

Descente D2 (4) : Oc. Ondaine, Sury le Comtal, Villars, Etrat La Tour 2.



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON **2022 / 2023**

PV N°44 DU SAMEDI 24/06/2023

D2

Montées en D1 (4) : Haut Pilat, St Christo Marcenod, St Just St Rambert, Riorges.

Maintien en D2 (16) : Ric.Ol. du Montcel, Cellieu, Roche St Genest 2, Se.Côte Chaude, Pays de Coise, Se.La Rivière, Entente Luricq Usson Se.St Charles Vigilante ; Bords de Loire, Bois Noirs, Anzieux, Entente Lignon Couzan, Veauche 2, Montagnes du Matin, Loire Sornin, Abh.

Descentes en D3 phase 1 (4) : Olympique St Etienne 2, Se.Montreynaud, Goal Foot, Loire Forez.

D3

Montées en D2 (4) : St Paul en Jarez 2, La Fouillouse, Roannais Foot 42 (3), Filerin.

La constitution des poules vous sera communiquée après la date limite des engagements au 31 juillet.

FOOT DIVERSIFIE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.80

Réunion du 19 Juin 2023

Président : Jean-Paul Petit - 06 71 98 78 16

Secrétariat : Christian Rossillol - 07 88 66 01 75

Championnat Foot adapté : Hanafi Cherakrak - 06 11 49 60 29

Championnat Foot loisir : Christian Rossillol - 07 88 66 01 75

Responsable des coupes : Hanafi Cherakrak - 06 11 49 60 29

Championnat foot à 7 : Frédéric Ferrand - 06 27 15 75 59

INFORMATION

Suite à une instruction disciplinaire la demi-finale St Charles - Lerptien n'a pas de qualifié.

La finale de la Coupe de l'Amitié ne pourra donc pas se jouer ce samedi 24 juin.

Nous sommes désolés.

La finale de la Coupe Diversifiée se jouera le samedi 24 juin à 15h30 à Cote Chaude.

Elle oppose Marrel 5 - OC Ondaine 6

Merci de bien penser et le plus RAPIDEMENT possible aux engagements en critérium du samedi championnat et coupe et en + 40ans.

De plus si des équipes sont intéressées pour s'engager en loisir à 8 (licence loisir, calendrier flottant, sur demi-terrain, auto arbitrage, sans limite d'âge simplement être senior) prendre contact rapidement avec la commission.

FEMININES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.86

Réunion du 19/06/2023

Présidente Yvonne Argaud 06 21 43 70 44

Secrétaire Chantal Degoulange 06 07 89 27 80

Responsables championnats et coupes

Cécile Brousset

Claire Brousset

district@loire.fff.fr



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON **2022 / 2023**

PV N°44 DU SAMEDI 24/06/2023

COURRIERS

A.S. POUILLY LES NONAINS : lu et noté.

FINALE - COUPE FEMININE SENIORS A11

Félicitations aux deux équipes :

Vainqueur ASSE sur le score de 1-0 contre SORBIERS LA TALAUDIERE qui ne démérait pas.
BRAVO LES FILLES !

Merci au club de **L'ETRAT LA TOUR** et à l'ensemble de ses bénévoles pour la qualité de leur accueil.

REUNION - DE FIN DE SAISON

La réunion de fin de saison se tiendra **le mercredi 28 juin 2023** au siège du District de la Loire à **18h30**.
Tous les clubs ayant des équipes féminines engagées ou le projet d'en créer une (jeunes et/ou seniors) sont invités à participer (2 personnes maximum par club).

ARBITRES
District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.73

PV CDA du 19/06/2023

Président : Pascal REBAUD Tél : 06 14 68 55 67
Vice-Président : Joël SIMON Tél : 06 63 69 23 83
Désignations Seniors : Mustapha BENMESSAOUD Tél : 06 12 56 53 43
Désignations assistants ligue : Franck ANGUAL Tel : 06 64 51 21 67
Désignations foot loisirs : Raphaël LEBLANC Tél : 06 88 86 94 27
Responsable pôle formation : Victor PEREIRA 06 16 98 37 18
Responsable Observations : Yassin AMCHACHTI : 06-17-01-97-54
Vérifications rapports : Yassin AMCHACHTI : 06-17-01-97-54
Responsable Administratif / Secrétaire : Denise AZNAR 06 82 48 06 96
Contrôle Administratif Seniors (impayés) : Meyer JRAD 06 65 32 27 52
Intendant CDA : Daniel DOSNON Tél : 06 15 45 13 27 RUBAT Guy tél : 06 44 91 08 74
Trésorier : Raphaël LEBLANC Tél : 06 88 86 94 27
Représentant des Arbitres à la commission de Discipline : Christian AURAND Tél : 06 98 40 81 79

QUESTIONNAIRE ANNUEL 2023-2024 EN LIGNE

Madame, Messieurs, les arbitres et les observateurs merci de bien vouloir répondre au questionnaire annuel 2023-2024.

Le lien sera actif jusqu'au 15 juillet minuit.

A partir du 16 Juillet, vous ne pourrez plus accéder au lien. <https://forms.gle/jHJySLjnaK3KweFh9>

COURRIER RECU

M. Daoudi Noury : Lu noté.

ABSENCE TARDIVE

M. Chebira Kamel : Nous attendons toujours votre bulletin de situation pour le match de Ligue du 4 Juin 2023.



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON **2022 / 2023**

PV N°44 DU SAMEDI 24/06/2023

ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

Réunion du 19 juin 2023

- Responsable : Tonio RODRIGUES
- Membres : MM. Nordine BEZZAH - Yann DUSSUD - Jean-Luc GAILLARD – Jean-Claude LIGOUT
- Responsable C.A. et désignations assistants District : Tonio RODRIGUES 06 80 40 26 80
- Désignations Seniors : Nordine BEZZAH 06 42 58 50 13
- Désignations critères, Responsable Juges Arbitres : Jean-Luc GAILLARD 06 78 90 50 28
- Secrétaire arbitres seniors et jeunes : Jean Claude LIGOUT
- Valideur rapport Nord / Sud : Yassim AMCHACHTI

RENOUVELLEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET OBSERVATEURS SAISON 2023 - 2024

Les documents relatifs au renouvellement du dossier administratif sont en ligne sur le site du District de la Loire (page d'accueil ou rubrique arbitrage / actualité).

L'ensemble des documents doit impérativement être envoyé en une seule fois, pour le samedi 15 juillet, dernier délai, à la Délégation du Roannais pour les arbitres roannais.

Attention, comme cela vous a été annoncé depuis longtemps, avec un délai laissé par la FFF de 3 ans, votre dossier médical ne pourra pas être validé si vous n'avez pas fourni l'échographie cardiaque. A fournir une seule fois dans votre carrière pour les arbitres MAJEURS (jeunes ou seniors). Si vous l'avez déjà fourni, vous n'avez pas à la fournir de nouveau.

Toute désignation ne sera possible qu'après réception du dossier complet.
En outre, il faudra obligatoirement avoir renouvelé votre licence pour pouvoir être désigné sur un match.
Prenez contact avec votre club d'appartenance le plus rapidement possible.

QUESTIONNAIRE ANNUEL 2023-2024 EN LIGNE

Madame, Messieurs, les arbitres et les observateurs, merci de bien vouloir répondre au questionnaire annuel 2023-2024.

Le lien sera actif jusqu'au 15 juillet minuit.

A partir 16 juillet vous ne pourrez plus accéder au lien.

<https://forms.gle/jHJySLjnaK3KweFh9>

DATE A RETENIR

Nous vous informons que l'**Assemblée Générale des arbitres** est programmée le :
samedi 9 septembre 2023

Complexe sportif des Bullieux, à Andrézieux-Bouthéon
Prévoir la journée complète.

Nous vous rappelons que votre présence est **obligatoire**.

INDISPONIBILITES

Messieurs les arbitres, pour les indisponibilités, il faut mettre 1 mois à l'avance et mettre des indisponibilités de la saison en cours.
Merci de votre compréhension

M. MATOUSSI Youssef : jusqu'au 20 septembre
M. TAGAND Fabrice : du 1^{er} juillet au 11 septembre



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON **2022 / 2023**

PV N°44 DU SAMEDI 24/06/2023

COURRIER REÇU

M. YIGITER Tolga : certificat médical arrêt jusqu' au 15 juillet : prompt rétablissement

AVIS AUX ARBITRES

- Lorsque vous êtes sollicités pour arbitrer un match amical, vous devez OBLIGATOIREMENT en avvertir votre désignateur, via un sms

- ECHOGRAPHIE CARDIAQUE :

Messieurs les arbitres, vous avez jusqu'au **30 juin** pour faire votre échographie cardiaque. Passée cette date, vous ne serez plus désignable et la Ligue ne validera plus votre licence.

MM. BEN SADDIK Rachid, FEDALA Mohamed.

SOUS COMMISSION JEUNES ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV SCJA du 19/06/2023

Président : Pascal Rebaud 06 14 68 55 67

Responsable de la Sous-Commission des Jeunes Arbitres : Florian Rebaud 06 28 47 08 76

Responsable adjoint de la Sous-Commission des Jeunes Arbitres: Victor Pereira 06 16 98 37 18

Responsable pôle formation : Victor Pereira 06 16 98 37 18

Validations rapports : Tahar Chalabi 06-62-58-38-19

Désignations U18 : Guillaume Dupuy 06 88 57 47 48

Désignations U15 : Guessoum Oussama 0783348866

Désignations observateurs, accompagnateurs : Issa Ghadab 06-52-68-08-97

Désignations Ligue jeunes : Guillaume Dupuy 06 88 57 47 48

Responsables administratifs « impayés » jeunes arbitres : Meyer Jrad 06 65 32 27 52

Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : Christian Aurand 06 98 40 81 79

Responsable formation et administratif : Mchachti Zakaria 07 82 69 53 95

QUESTIONNAIRE ANNUEL 2023-2024 EN LIGNE

Madame, Messieurs, les arbitres et les observateurs merci de bien vouloir répondre au questionnaire annuel 2023-2024.

Le lien sera actif jusqu'au 15 juillet minuit.

A partir 16 Juillet, vous ne pourrez plus accéder au lien. <https://forms.gle/JHJySLjnakK3KweFh9>

SOUS COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

Réunion du 19 juin 2023

- Désignations : Yann DUSSUD : 0788367709

- Secrétaire : Jean Claude LIGOUT

RENOUVELLEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET OBSERVATEURS SAISON 2023 - 2024



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON **2022 / 2023**

PV N°44 DU SAMEDI 24/06/2023

Les documents relatifs au renouvellement du dossier administratif sont en ligne sur le site du District de la Loire (page d'accueil ou rubrique arbitrage / actualité).

L'ensemble des documents doit impérativement être envoyé en une seule fois, pour le samedi 15 juillet, dernier délai, à la Délégation du Roannais pour les arbitres roannais.

Attention, comme cela vous a été annoncé depuis longtemps, avec un délai laissé par la FFF de 3 ans, votre dossier médical ne pourra pas être validé si vous n'avez pas fourni l'échographie cardiaque. A fournir une seule fois dans votre carrière pour les arbitres MAJEURS (jeunes ou seniors). Si vous l'avez déjà fourni, vous n'avez pas à la fournir de nouveau.

Toute désignation ne sera possible qu'après réception du dossier complet.

En outre, il faudra obligatoirement avoir renouvelé votre licence pour pouvoir être désigné sur un match.

Prenez contact avec votre club d'appartenance le plus rapidement possible.

QUESTIONNAIRE ANNUEL 2023-2024 EN LIGNE

Madame, Messieurs, les arbitres et les observateurs, merci de bien vouloir répondre au questionnaire annuel 2023-2024.

Le lien sera actif jusqu'au 15 juillet minuit.

A partir 16 juillet vous ne pourriez plus accéder au lien.

<https://forms.gle/jHJySLjnaK3KweFh9>

DATE A RETENIR

Nous vous informons que l'**Assemblée Générale des arbitres** est programmée le :

samedi 9 septembre 2023

Complexe sportif des Bullieux, à Andrézieux-Bouthéon

Prévoir la journée complète.

Nous vous rappelons que votre présence est **obligatoire**.

IMPORTANT

Echographie cardiaque à fournir pour le **30 juin** pour renouvellement dossier arbitre

Prévoir rendez-vous chez un cardiologue, les délais d'obtention étant très longs et la Ligue ne valide pas la licence sans cet examen.

MM. CARMINOT Sullivan – HAMOUCHE Jessim – MAYET Maxence – MOTTET Maxime – NIEPCE Corentin – PETITBOUT Emilien – WATTIEZ Louis

AMENDES



Club :	500153	A.C. RIPAGERIEN RIVE DE GIER				
Dossier :	21154619	du 20/06/2023	Femini nes U13/ Phase Deux	D2	25786344	13/05/2023
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	16	Amende :	fofait simple jeunes	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive
				19/06/2023	19/06/2023	Montant
						30,00€

Club :	590282	SAINT-CHAMOND FOOT				
Dossier :	21154643	du 20/06/2023	Championnat Critérium Cd4*/ Unique	Poule A	24856274	22/04/2023
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	61	Amende Frais de dossier discipline 1 club		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive
				19/06/2023	19/06/2023	Montant
						40,00€
Dossier :	21154663	du 20/06/2023	Championnat Critérium Cd4*/ Unique	Poule A	24856274	22/04/2023
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	72	Frais d'instruction		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive
				19/06/2023	19/06/2023	Montant
						100,00€
Dossier :	21154667	du 20/06/2023	Championnat Critérium Cd4*/ Unique	Poule A	24856274	22/04/2023
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	46	Amende : Abscence A Audition		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive
				19/06/2023	19/06/2023	Montant
						270,00€
Dossier :	21154676	du 20/06/2023	Championnat Critérium Cd4*/ Unique	Poule A	24856274	22/04/2023
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	68	Rapport Manquant demandé par la CDD		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive
				19/06/2023	19/06/2023	Montant
						60,00€
Dossier :	21154677	du 20/06/2023	Championnat Critérium Cd4*/ Unique	Poule A	24856274	22/04/2023
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	56	Amende : Retrait de point par point		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive
				19/06/2023	19/06/2023	Montant
						88,00€

Club :	542421	MONTREYNAUD 42				
Dossier :	21154713	du 20/06/2023	Championnat Criterium Cd1*/ Unique	Unique	24574767	01/04/2023
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	61	Amende Frais de dossier discipline 1 club		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive
				19/06/2023	19/06/2023	Montant
						40,00€
Dossier :	21154715	du 20/06/2023	Championnat Criterium Cd1*/ Unique	Unique	24574767	01/04/2023
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	46	Amende : Abscence A Audition		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive
				19/06/2023	19/06/2023	Montant
						270,00€
Dossier :	21154717	du 20/06/2023	Championnat Criterium Cd1*/ Unique	Unique	24574767	01/04/2023
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	56	Amende : Retrait de point par point		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive
				19/06/2023	19/06/2023	Montant
						88,00€
Dossier :	21154719	du 20/06/2023	Championnat Criterium Cd1*/ Unique	Unique	24574767	01/04/2023
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	52	Amende : Frais De Deplacement Arbitre		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive
				19/06/2023	19/06/2023	Montant
						15,16€

AMENDES



Club :	550398	F. C. DE MAYOTTE-ROANNAIS						
Dossier :	21154465	du	19/06/2023	Coupe Intersport D3 - D4/ Phase 1	Poule Unique	25841412	11/06/2023	
Personne :	SEC - SECRETARIAT GENERAL							
Décision :	42	Amende :	Joueur Suspendu Ayant Participe Au Match		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
					19/06/2023	19/06/2023		50,00€
Dossier :	21154466	du	19/06/2023	Coupe Intersport D3 - D4/ Phase 1	Poule Unique	25841412	11/06/2023	
Personne :	SEC - SECRETARIAT GENERAL							
					Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	39	Amende :	Frais De Dossiers		19/06/2023	19/06/2023		40,00€



RESULTATS



14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Etienne - poylo@pgdis.com



Coupe Loire U18 Feminines / Phase Unique			Poule Unique			708
--	--	--	--------------	--	--	-----

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
25834540	55050.1	11/06/2023	Riorges F.C. 1 - Andrezieux-Bout. Fc 1	2 - 6		11/06/2023 14:14	F

Feminines U13 / Phase Deux			D1			741
----------------------------	--	--	----	--	--	-----

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
25786330	54976.1	10/06/2023	Ecotay Moingt Us 1 - Sury/Comtal 1	1 - 6		09/06/2023	G
25786332	54978.1	14/06/2023	Ric O Du Montcel 1 - Ecotay Moingt Us 1	4 - 2		14/06/2023 21:30	E

Coupe Loire Seniors / Phase 1			Poule Unique			29
-------------------------------	--	--	--------------	--	--	----

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
25810117	55036.1	10/06/2023	S.Just.Rbt As 1 - St Galmier Chamboeuf 1	2 - 5		10/06/2023 17:35	F
25810118	55037.1	10/06/2023	Roch S.Genest 1 - Chavanay A.S. 1	0 - 3		10/06/2023 20:55	F

Cp Complementaire Féminine À 8 / Cp Compl À 8			Poule Unique			440
---	--	--	--------------	--	--	-----

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
25834729	55053.1	11/06/2023	Haut Pilat Interfoot 1 - Genilac ,Fc 1	3 - 2		11/06/2023 16:23	F

Coupe Loire U15 Feminines / Phase Unique			Poule Unique			700
--	--	--	--------------	--	--	-----

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
25844354	55056.1	11/06/2023	Fco Firminy Inser 1 - Andrezieux-Bout. Fc 2	1 - 9		11/06/2023 11:59	F